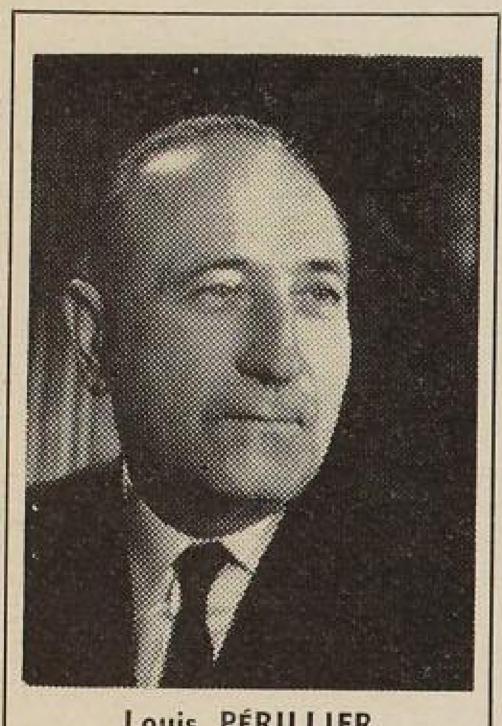
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'YONNE

Elections législatives du 23 Juin 1968

CIRCONSCRIPTION D'AUXERRE

Citoyennes, Citoyens,

Quinze mois après la dernière consultation électorale, je reviens devant vous. De très graves événements, tels que la France n'en avait pas connus depuis le début du siècle, ont rendu nécessaire le recours au peuple souverain.



Louis **PÉRILLIER**
Candidat



Gérard **VÉE**
Remplaçant éventuel

Ces événements sont l'aboutissement de dix années d'un pouvoir sans limites. Pourtant, gouverner c'est prévoir, c'est comprendre les exigences de l'évolution, c'est agir avant que ne se produisent les explosions du mécontentement populaire.

La méthode qui consiste à rabaisser le rôle des élus, des syndicats, des représentants des activités économiques et sociales, des corps intermédiaires qui sont les soupapes de sûreté de la démocratie, la méthode qui refuse le dialogue en période normale, pour ne l'accepter que devant le déchaînement de la violence, est mauvaise. Il faut exiger leur changement par la participation **et la pratique** de la démocratie. **C'est le principal enjeu du scrutin.**

Aujourd'hui, la France est coupée en deux. Beau résultat ! Nous pensons, quant à nous, qu'il n'y a pas deux France. Sur le plan politique, nous voudrions voir rassemblés tous ceux, sans exclusive, qui répudient le Pouvoir personnel et qui sont sincèrement acquis à des réformes de structure. Sur le plan patriotique, c'est le drapeau tricolore, symbole de la conquête des libertés, qui est notre emblème. Nous déplorons les excès et la violence. Mais nous pensons aussi qu'il n'est pas possible de bâtir la société de demain en se coupant du monde du travail. C'est en faisant appel au concours de ses représentants qu'on évitera le désordre et l'anarchie. Les générations nouvelles aspirent à l'exercice des responsabilités. Nous devons les comprendre et satisfaire cette légitime ambition.

Citoyennes, Citoyens,

Depuis mars 1967, je crois avoir rempli consciencieusement le mandat que vous m'aviez confié. J'ai répondu à plus de dix mille lettres, reçu plus de quinze cents personnes. Je me suis penché sur des situations bien dignes d'intérêt et je crois avoir contribué à faire redresser un certain nombre d'erreurs et d'injustices. Ceux qui me connaissent savent que je respecte toutes les convictions.

Sur le plan national, mon action a été entravée par l'amenuisement des pouvoirs du Parlement, systématiquement réduits par le régime. Je suis intervenu sept fois à la tribune de l'Assemblée nationale : pour défendre les droits des anciens combattants, ceux des agents de la fonction publique (notamment sur l'inclusion de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à retenue pour pension), des rapatriés (amnistie et indemnisation), des agriculteurs (amélioration du statut du fermage, prix du lait).

Membre de la Commission des finances, j'ai demandé la réforme de l'impôt sur le revenu, ainsi que des moyens de lutte contre le chômage et l'augmentation de l'aide aux personnes âgées.

J'ai posé aux ministres responsables, par la voie du Journal Officiel, de nombreuses questions écrites, reproduites, avec les réponses, dans l' « Yonne Républicaine ». Elles concernaient en particulier l'indemnité viagère de départ des agriculteurs, l'aménagement de la Puisaye, l'assurance-maladie pour les commerçants, artisans et membres des professions libérales, la défense de la mutualité, l'application de la T.V.A., le ramassage scolaire, la décentralisation, les implantations industrielles. J'ai fait de multiples démarches auprès des administrations sur des questions intéressant la vie et les besoins de notre département.

Si vous m'accordez à nouveau vos suffrages, je poursuivrai cette activité. Je le ferai avec plus d'efficacité si, comme je l'espère, les prérogatives des représentants du peuple sont enfin reconnues et élargies.

Citoyennes, Citoyens,

La consultation électorale des 23 et 30 juin est d'une importance décisive pour l'avenir du pays. Le peuple français vient de manifester un profond désir de changement dans les méthodes et dans les objectifs de la politique gouvernementale. **Il dépend de vous d'obtenir ces changements dans les méthodes et dans les objectifs de la politique gouvernementale. Il dépend de vous d'obtenir ces changements et d'éviter la répétition des graves désordres que notre pays vient de connaître. Pour garantir la paix sociale, faites confiance au peuple de France et à la démocratie.**

Louis PÉRILLIER

Député de l'Yonne
Maire de Ronchères — Conseiller général du canton de Bléneau
Docteur en Droit — Ancien Préfet
Ancien conseiller maître à la Cour des comptes
Ancien résident général de France en Tunisie
Commandeur de la Légion d'honneur — Croix de guerre 1939-1945

candidat de la F. G. D. S.

Remplaçant éventuel :

Gérard VÉE

Ancien député — Conseiller général de Saint-Sauveur


AUXERRE - L'UNIVERSELLE

Vu : le candidat.